

55% des Parisiens favorables au maintien de la piétonisation des berges rive droite

Embargo jeudi 8 mars à 7h00.

Dans un sondage Ipsos publié jeudi par la Ville de Paris, 55% des Parisiens se disent favorables au maintien de la piétonisation des berges de la rive droite de la Seine. 66% d'entre eux sont également favorables à la politique de réduction de la place de la voiture mise en place par la municipalité.

En septembre 2016, conformément à l'engagement pris par Anne Hidalgo lors des élections municipales et après un an et demi de concertation associant les communes de la Métropole du Grand Paris, le Conseil de Paris a délibéré en faveur de la piétonisation des berges de la rive droite de la Seine. Un sondage réalisé par l'Ifop pour le JDD soulignait alors que 55% des Parisiens étaient favorables à cette mesure.

A la suite du jugement du Tribunal administratif de Paris annulant cette mesure, Anne Hidalgo a tenu à recueillir une nouvelle fois l'opinion des Parisiens sur ce sujet ainsi que sur la politique conduite par la municipalité en faveur de la réduction de la place de la voiture dans la capitale.

Du 2 au 6 mars 2018, l'institut Ipsos a réalisé à la demande de la Ville de Paris un sondage auprès de 1 000 personnes, constituant un échantillon représentatif de la population parisienne âgée de 18 ans et plus. En voici les résultats.

Pour 55% des Parisiens, « il faut maintenir la piétonisation des berges rive droite et la fermeture de cet axe à la circulation automobile ». Les Parisiens considèrent par ailleurs :

- à 66% que « cette décision améliore le cadre de vie des habitants ».
- à 66% que « cette décision permet de faire reculer la place de la voiture à Paris ».
- à 63% que « cette décision permet de rendre Paris plus attractive pour les touristes ».
- à 58% que « cette décision contribue à préserver la santé des habitants ».
- à 58% que « cette décision contribue à un objectif d'amélioration de la qualité de l'air ».
- à 52% que « les désagréments pour les automobilistes sont surmontables ».

Par ailleurs, 66% des Parisiens se disent « favorables à la politique de réduction de la place de la voiture dans Paris mise en place par la municipalité ».

« Ce sondage – qui a pourtant été réalisé dans un contexte défavorable, au lendemain du jugement du Tribunal administratif et au cœur de la polémique relancée par l'opposition municipale – démontre qu'une nette majorité des Parisiens (55%) soutient Anne Hidalgo et son équipe sur le sujet

emblématique des berges rive droite. Par ailleurs, il souligne que deux-tiers (66%) des Parisiens adhèrent à notre politique de réduction de la place de la voiture à Paris », réagit Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

« Ces résultats sont très encourageants et renforcent encore davantage notre détermination à sauver le parc des Rives de Seine et à poursuivre notre action pour l'amélioration du cadre de vie et la réduction de la pollution de l'air à Paris », ajoute l'adjoint à la Maire.

Un nouvel arrêté de fermeture des berges rive droite à la circulation automobile sera publié vendredi au bulletin municipal officiel. Cet arrêté, rédigé en lien avec la Préfecture de Police, tire les conséquences du jugement du Tribunal administratif, en se fondant sur de nouvelles bases légales, que sont la protection du patrimoine et l'intérêt touristique majeur des berges de Seine.

Cet arrêté relevant pleinement des pouvoirs de police du Maire, il ne nécessite ni nouvelle étude d'impact, ni nouvelle enquête publique, ni nouvelle délibération du Conseil de Paris.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr